

Suppression de la classification AMF « Diversifié »

Décembre 2017

Suite à la publication des nouvelles instructions AMF n°2011-19 et 2011-20 du 15 mars 2017, la classification AMF « Diversifié » sera définitivement supprimée à compter du 31 décembre 2017.

SG 29 Haussmann a donc procédé à la mise à jour des prospectus des OPC concernés en supprimant cette classification.

Cette modification n'impacte pas le profil rendement/risque de ces OPC. Les autres caractéristiques demeurent inchangées.

Vous pouvez obtenir le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ainsi que le prospectus de votre OPC sur simple demande dans la rubrique « Contact ».